



Bienvenue au Judo Club Brivois (BRIVES CHARENSAC – LANTRAC)

OU PRATIQUER AVEC LE JUDO CLUB BRIVOIS (JCB) ?

BRIVES CHARENSAC : dojo du gymnase de Corsac – Impasse Henri Vinay

LANTRAC : salle polyvalente

Votre enseignant principal : Christophe CHARPENAY



Des enseignants bénévoles : Stéphane CHASSIN et Gilles LEGER

Le bureau :

Christophe TAVERNIER, Président du JCB, Sébastien DE VOS, Trésorier, Annick MOZIN, Secrétaire, Christine CURBILIE, 2^e secrétaire - Vincent PERRET, Relations extérieures - Valérie TAVERNIER, Sponsoring - Fabien EXBRAYAT, Sponsoring

Tél : **Christophe Enseignant : 07 66 06 02 99 - Christophe Président : 07 67 48 67 97**

Mail : contact@judoclubbrivois.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/JudoClubBrivoisJCB>

Site internet : <https://judoclubbrivois.fr/>

Le Judo Club Brivois est une association sportive loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Judo et Disciplines associées depuis plus de 35 ans.

Côté sportif, le Judo Club Brivois, c'est :

- Des cours chaque semaine pour évoluer du 1^{er} septembre au 30 juin,
- Si vous le souhaitez, participer à différentes compétitions départementales, régionales ou nationales,
- L'organisation chaque année d'un tournoi départemental qui rassemble des centaines de judokas de tout âge,
- Des rencontres de judokas ou de hauts gradés en liaison avec le Comité de Judo Haute-Loire,
- La possibilité d'intégrer l'école départementale d'arbitrage en lieu avec le Comité.

Côté associatif, le Judo Club Brivois, c'est :

- Aider les autres clubs ou le comité,
- Participer aux différentes forums et carrefours associatifs,
- Participer à la vie de la commune de BRIVES CHARENSAC,
- Se retrouver autour d'un repas ou d'une pizza dans un esprit convivial, ou une sortie de fin d'année sportive...
- Et de la bonne humeur !

LES INSCRIPTIONS – LES REGLEMENTS :

Vous devez compléter le formulaire d'inscription recto-verso. Merci de veiller à remplir lisiblement et obligatoirement le téléphone portable et l'adresse mail. Ces deux informations sont importantes pour le club et pour l'enseignant. Vous devrez joindre votre paiement total à l'inscription, en nous fournissant **trois** chèques à l'ordre du Judo Club Brivois. Si vous payez en espèces, merci de faire trois enveloppes avec les montants demandés ci-dessus. Idem si vous payez en chèques vacances. Vous pouvez régler la totalité de votre adhésion à l'inscription.

- **TAISO - Licence de 120 €** : 1 chèque de 60 € encaissé en septembre, 1 de 30 € encaissé en janvier, 1 de 30 € encaissé en avril.
- **JUDO ENFANTS 5/9 ANS** : Licence de 150 € : 1 chèque de 90 € encaissé en septembre, 1 de 30 € encaissé en janvier, 1 de 30 € encaissé en avril.
- **JUDO +10 ans et ADULTES** : Licence de 170 € : 1 chèque de 90 € encaissé en septembre, 1 de 40 € encaissé en janvier, 1 de 40 € encaissé en avril.

LES LICENCES

Vous devrez fournir avec votre formulaire d'inscription ainsi qu'un certificat médical ainsi que l'attestation FFJDA (accessible sur le site du JCB ou auprès du bureau du JCB). Vous pouvez également renouveler votre licence sur le site FFJDA - <https://www.ffjudo.com/inscription-licence>

DES REMISES OU DES AIDES

En prenant une licence, 10 € peuvent être remboursés avec l'application "go my partner". Cette application vous donne également d'autres avantages sur vos achats en supermarché ou boutique de sport. Vous avez un pass'régions : n'oubliez pas de nous transmettre la copie de votre pass. 30 € de remise sur l'achat d'une licence sportive. Vous bénéficiez du pass'sport : n'oubliez pas de nous transmettre la copie de votre courrier. Votre CE vous rembourse peut-être une partie de votre licence : n'hésitez pas à réclamer votre attestation auprès de la secrétaire.

VOTRE EQUIPEMENT – LES LIEUX :

Chaque judoka devra donc avoir des chaussures faciles à enfiler (style tongs), une bouteille d'eau, des mouchoirs et du gel hydro-alcoolique. Pour tout judoka, aucun bijou n'est autorisé (même les boucles d'oreille). Les filles doivent attacher les cheveux et porter un tee-shirt blanc sous le kimono. Si vous venez avec des effets personnels (sacs), vous devrez les déposer durant la séance soit dans votre véhicule soit dans le vestiaire.

Durant les cours ou entraînements, l'accès au dojo sera uniquement réservé aux licenciés : aucune présence au bord des tatamis.